

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5796**

Société :

**RAM**

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **EL GOTTAJA Abdellah**

Date de naissance : **01.01.1958**

Adresse : **Hay AL Qods R. EL Fajr Imm H N° 5  
Boulevard Sidi**

Tél. : **0663736033** Total des frais engagés : **495,90 Dhs**

## Cadre réservé au Médecin

**D'HASSAN CHEIFI**  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Qods en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA - Tél. : 022.73.78.51

Date de consultation : **9.9.2023**

Nom et prénom du malade : **EL GOTTAJA Abdellah**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

**21 SEP. 2023**

**MUPRAS**

**RAM**

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2021	U	150.00		 Dr. Sani Chabane Généraliste Hay El Oods en face Zaria - Sidi Bennour Tel. : 022.73.78.51

## ~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOCH Allo 2 Noms Cachan	09.09.23	225,90

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

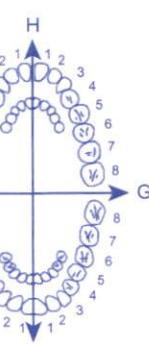
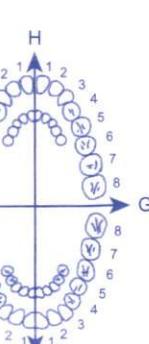
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Dr HASSAN CHECHI <i>Médecin Généraliste</i> Rue 23, N° 69, Hay El Oods en face. Mosquée Fatima Zahra à Sidi Bernoussi. CASABLANCA - Tél. : 022.73.78.51 Dr HASSAN CHECHI	10/01/2023	6	7	1	1	900DH

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412   21433552 00000000   00000000 00000000   00000000 35533411   11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	B			MONTANTS DES SOINS
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplôme en Echographie

de l'Université de Montpellier

Diabète

Thérapie par l'énergie positive (refiki)

الدكتور حسن الشفيفي

الطب العام

دبلوم في التشخيص

العلمي بالصدىج جامعة مونبلي

داء السكري

PHARMACIE BLOC "C"  
Rue 2 N° 111 Bloc (C)  
QAI Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca

العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca: 9/09/2023

El GOTTA YA Abdellaly

T. 225,90

115,90 E Coclavins

1S x 2

28j

27,50

Spasfer c

S.V

17,20 Spasmofan 20

1PM

49,80 Flac

1/2 2 10j

15,00 Di cl d 25

1JM

Ride 2

زنقة 23 القدس (أمام مسجد لالة فاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء

Rue 23 N°69 Hay Quds (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca

الهاتف: 05 22 73 78 51

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay Quds en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA  
Tél : 022 73 78 51

PHARMACIE BLOC "C"  
Rue GHOFGANE  
QAI Qods Sidi BLOOC  
Casablanca  
Maroc (M)

PER : 06-25  
LOT : 5100  
P.P.V : 17DH00

FLAGYL 500 mg  
CP PEL B20

P.P.V : 49DH80



LOT : 5137  
PER : 11-24  
P.P.V : 17DH70

LOT : 5100  
PER : 06-25  
P.P.V : 17DH00

Lot N° :

Exp :

PPV :

23/07/2025  
02/08/25  
17/08/2025



27150